

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>SUEDE</u>
2. Organisme responsable: Commission électrotechnique suédoise, Administration nationale de l'énergie et Institut suédois pour l'essai et l'agrément du matériel électrique (SEMKO)
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Transformateurs d'isolement, transformateurs d'isolement de sûreté
5. Intitulé: Sécurité des transformateurs d'isolement et des transformateurs d'isolement de sûreté
6. Teneur: La Commission électrotechnique suédoise a élaboré un projet de norme concernant la sécurité des transformateurs d'isolement et des transformateurs d'isolement de sûreté (SS 427 02 03). Cette norme est destinée à servir de base à l'agrément obligatoire que doit donner l'Institut suédois pour l'essai et l'agrément du matériel électrique (SEMKO). Le projet de norme, une fois publié, deviendra la norme suédoise à laquelle l'Administration nationale de l'énergie se référera.  Le projet de norme est une traduction de la publication 742 de la CEI (première édition, 1983), accompagnée d'une annexe "Avvikelsebilaga", et est destiné à remplacer la norme actuelle.
7. Objectif et justification: Sécurité des personnes et des biens
8. Documents pertinents: Une fois publiée, la norme SS 427 02 03 portera la cote additionnelle SEMKO 9742.
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: A déterminer ultérieurement
10. Date limite pour la présentation des observations: 21 janvier 1988
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: